



# Stage Jeunes

## Stage Jeunes

Du 14 au 21 juillet 2019 à  
Le Grand-Village-Plage  
(Ile d'Oléron)



Grand-Village-Plage

Grand Village Plage



au prix de  
**200 €**



Stage Jeunes  
Dossier

Depuis 1993, la FFT organise un stage d'initiation et de perfectionnement sur les thèmes Tarot Sport Détente, qui réunit pendant une semaine une cinquantaine de jeunes.

## Programme

### Programme journalier :

- 9h00 : petit déjeuner
- 10h00 à 12h15 : cours par niveau
- 12h30 : déjeuner et temps libre
- 14h00 : tournoi (1<sup>ère</sup> partie) et temps libre
- 19h30 : dîner et temps libre
- 21h00 : tournoi (2<sup>ème</sup> partie) et nuitée

### Les plus de la semaine :

- Village vacances avec piscine
- Activités sportives sur place
- Journée excursion le jeudi
- Soirées dansantes les jeudi et samedi soirs
- Challenge avec lots
- Remise des trophées le dimanche matin

## Principales informations

Prix (200 €) : Ce prix comprend l'hébergement (base double) en pension complète du dimanche 14 juillet à partir du dîner au dimanche 21 juillet jusqu'au déjeuner inclus et la journée excursion. Ce prix ne comprend pas le transport.

Lieu du stage : Village Vacances Azurèva Ile d'Oléron \*\*  
20 route de la Giraudière - 17370 LE GRAND-VILLAGE-PLAGE

Accès en voiture : autoroute A10 (Paris-Bordeaux), sortie n°25 à Saintes, direction île d'Oléron.

Accès en train : gare SNCF de Rochefort.

Accès en avion : aéroport de Rochefort/Saint-Agnant.

Accueil : le dimanche 14 juillet de 14h00 à 18h00.

Réunion d'informations et test pour les stagiaires le même jour à 18h15.

Retour à prévoir le dimanche 21 juillet avant 16h00.

Equipe d'encadrement : Guillaume BULOIS (étudiant) : aide au cours  
Muriel CARRIQUI (exploitante agricole) : logistique et aide au cours  
David GUILLOT (responsable technique) : cours  
Sandra GUILLOT (agent administratif) : cours  
Gilles MAUREL (viticulteur) : cours  
Nathalie ODIC (douanière) : logistique  
Adrien PEREZ (agent de maîtrise à la FFT) : cours

Transport : Les membres de l'équipe d'encadrement pourront, à condition d'avoir prévenu la FFT, aller chercher les stagiaires qui arriveront le dimanche 14 juillet à la gare SNCF ou à l'aéroport de Rochefort. Ils pourront bien entendu aller les déposer pour le retour.  
Du covoiturage peut être organisé. Pour cela, il faut téléphoner à la FFT et étudier les possibilités.

Inscription : Le participant devra être obligatoirement licencié à la FFT et devra avoir moins de 18 ans au 21 juillet 2019. Cependant, une personne majeure, étudiant ou joueur espoir, peut faire une demande de dérogation auprès de la FFT.

La fiche d'inscription et de renseignements (page 4) devra parvenir au siège de la Fédération Française de Tarot **avant le 7 juin 2019**. Elle devra être accompagnée du règlement de 200€ (par chèque bancaire à l'ordre de la FFT, par mandat cash ou par chèques vacances), de l'autorisation de soins (page 5), d'une photocopie de la carte vitale recto verso et des photocopies du carnet de vaccinations.

Renseignements et envoi du dossier : Fédération Française de Tarot  
Z.A. Les Grandes Terres - Route de Saint Germain du Bois - 71380 OSLON  
Tél : 03.85.93.66.15 - Mail : adrien.tarot@free.fr

**Penser à apporter pour le stage :**

- Maillot de bain (et non un short de bain)
- Serviette de bain
- Paire de baskets et vêtements de pluie pour la journée excursion
- Un peu d'argent de poche pour boissons et friandises pendant les tournois
- Facultatif : une clé USB contenant des fichiers mp3 pour les boums





## Conditions de vente

### Article 1 : Paiement du stage

Une grande partie du montant du séjour (160€) est pris en charge par la Fédération Française de Tarot. La participation demandée s'élève à 200€ par participant au lieu de 360€.

Le prix comprend l'hébergement (base double) en pension complète et la journée excursion. Le prix ne comprend pas le transport.

La somme due est à régler dans sa globalité, soit par chèque bancaire à l'ordre de la Fédération Française de Tarot, soit par chèques vacances, soit par mandat cash. Des facilités de paiement peuvent être accordées. Pour cela, il faut contacter la FFT.

### Article 2 : Annulation avant le début du stage

En cas d'annulation après le 7 juin 2019, date limite d'inscription, la FFT ne remboursera la globalité du séjour que sur présentation d'un certificat médical ou d'un justificatif suite à un cas de force majeure. Sinon, elle retiendra 40% de la somme versée, soit 80€, correspondant à la pénalité d'annulation réclamée par l'hébergeur. En cas d'annulation avant le 7 juin 2019, l'annulation est gratuite.

### Article 3 : Annulation en cours de stage

Si un participant doit arrêter le stage pour raisons médicales ou cas de force majeure, la FFT remboursera le montant des prestations non utilisées du séjour. Sinon, aucun remboursement ne sera effectué.

### Article 4 : Exclusion du stage

En cas d'exclusion du stagiaire décidée par l'équipe d'encadrement, il ne sera procédé à aucun remboursement.

## Règlement intérieur

### Article 1 : Participation

Le stagiaire s'engage à participer à toutes les activités proposées et à respecter les horaires.

### Article 2 : Comportement

Le stagiaire s'engage à respecter les accompagnateurs FFT et les consignes qu'ils donnent, le personnel du centre d'hébergement ainsi que les autres participants avec lesquels il aura un bon comportement.

Il déclare prendre soin du matériel mis à disposition par la FFT et à ne commettre aucune dégradation dans le centre d'hébergement.

Le stagiaire est tenu à ne jamais sortir du centre d'hébergement.

Il s'engage à ne pas introduire ou consommer de l'alcool ou des substances prohibées.

Un stagiaire majeur, qui a été accepté, devra suivre les mêmes instructions que les mineurs.

En cas de non-respect de l'un de ces engagements, le participant pourra être convoqué par l'équipe d'encadrement qui pourra donner une sanction allant du simple avertissement à l'exclusion du stage. De plus, le responsable du stage pourra dresser un rapport qui sera transmis à la Chambre de Discipline Nationale de la Fédération Française de Tarot.

# Fiche d'inscription et de renseignements



## STAGIAIRE

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ N° de licence : \_\_\_\_\_

J'ai pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter. J'aurai une attitude correcte pendant ces huit jours et obéirai aux consignes données.

Signature de l'enfant :

## PARENT OU TUTEUR

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Père / Mère / Tuteur (*rayez les mentions inutiles*)

Adresse : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

① domicile : \_\_\_\_\_ heures : \_\_\_\_\_

① travail : \_\_\_\_\_ heures : \_\_\_\_\_

① mobile : \_\_\_\_\_

Je déclare avoir pris connaissance des conditions de vente et du règlement intérieur, en page 3 du dossier Stage Jeunes, que j'accepte.

Fait le \_\_\_\_\_

Signature :

à \_\_\_\_\_

Stage Jeunes  
Dossier

## Autorisation de soins

Dans le cadre du Stage Jeunes à Le Grand-Village-Plage (Ile d'Oléron) du 14 au 21 juillet 2019, je soussigné Mr, Mme \_\_\_\_\_ père, mère ou tuteur (rayer la mention inutile) de l'enfant \_\_\_\_\_ autorise les personnes qui encadrent le stage à pratiquer les soins nécessaires à la santé physique de mon enfant, à prendre le cas échéant toutes les mesures pour une hospitalisation ou une intervention chirurgicale.

### RENSEIGNEMENTS A FOURNIR IMPÉRATIVEMENT

Téléphone des parents : \_\_\_\_\_ Numéro de Sécurité Sociale : \_\_\_\_\_

Nom du médecin traitant : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Groupe sanguin : \_\_\_\_\_ Lentilles et prothèses auditives : \_\_\_\_\_

Contre-indications médicales : \_\_\_\_\_

Asthme et allergies : \_\_\_\_\_

Régimes et traitements en cours : \_\_\_\_\_

Je déclare que mon enfant est à jour de ses vaccinations.

Je décharge la Fédération Française de Tarot de toutes responsabilités concernant les éventuels incidents ou accidents que mon enfant pourrait occasionner ou subir.

Fait le \_\_\_\_\_

Signature :

à \_\_\_\_\_

**Ne pas oublier de joindre à cette autorisation une photocopie de la carte vitale recto verso et du carnet de vaccinations.**

